

mence la conquête, pénètre au cœur de la Germanie. La foi s'empare du peuple franc. Dès ce moment, les invasions ont trouvé leur barrière, et l'empire romain ses successeurs. L'auteur s'attache à ce peuple ; et, en étudiant chez lui la civilisation chrétienne, il en considère les effets dans l'Eglise, dans l'Etat et dans les lettres. »

En 1846, Ozanam, dont la santé se trouvait déjà considérablement altérée, se rendit en Italie avec une mission de M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique. Il visita Rome. Pie IX venait de monter sur le trône pontifical et procédait à ce travail de régénération qui fut compromis par la révolution italienne. Le jeune écrivain avait applaudi comme catholique à cette initiative généreuse, qui allait faire disparaître le vieux préjugé suivant lequel l'Eglise était hostile au progrès et à la liberté. Il vit le souverain pontife et put admirer ce grand et noble caractère que la révolution a si indignement calomnié. A son retour d'Italie, il écrivait à un de nos amis communs, M. Augustin Jouve, une lettre dont celui-ci a donné un fragment.

« Courage ! disait-il, jamais la société n'a eu plus besoin de jeunes talents consacrés, fortifiés par de saintes croyances. J'ai passé trois mois à Rome ; j'y ai vu de près ce grand pape que nous n'aimons pas assez, que nous n'admirons pas assez, dont nous n'étions pas dignes. Je le crois venu pour mettre la main à de grandes choses, à la réconciliation de l'autorité et de la liberté, dont la lutte fait, depuis trois cents ans, le malaise du genre humain ; c'est la même lutte qui se perpétue, d'un autre côté, entre la science et la foi. En rentrant en France et en comptant ceux qui pourraient prêter leur concours à l'œuvre du pontife, j'ai été profondément affligé de leur petit nombre. Sans doute Dieu n'a pas besoin de nous, mais il serait glorieux, il serait méritoire de coopérer à l'accomplissement de ses desseins. »

Trois mois après éclatait la révolution de Février. Ozanam vit, avec le nouveau gouvernement, s'ouvrir une époque favorable au développement de la liberté publique et de la liberté religieuse. Le 15 avril 1848, pour répondre aux vœux d'un certain nombre de personnes qui l'avaient inscrit parmi les candidats qu'elles se proposaient de porter à l'Assemblée nationale, Ozanam